



Pologne

Ce guide est destiné aux entreprises de commerce électronique qui vendent en ligne via des boutiques en ligne ou sur des places de marché aux consommateurs polonais.

Taux de TVA standard

Le taux de TVA standard en Pologne en 2023 est de 23%.

TVA Taux réduit

8%

Certains produits et services sont éligibles au taux réduit spécial, notamment la construction, la rénovation, la modernisation, l'efficacité énergétique ou la conversion de bâtiments ou de parties de bâtiments inclus dans la construction de l'agenda du logement social

5%

Comprend les denrées alimentaires de base (par exemple, le pain, les produits laitiers, les préparations à base de viande, les préparations à base de céréales, la farine, le gruau, les pâtes, les jus) et les livres imprimés et sur disques, bandes ou autres supports physiques et périodiques spécialisés.

Voir le résumé des taux de [TVA de l'UE](#).

Seuils

A partir du 1er juillet 2021, les seuils de vente à distance ont été supprimés et remplacés par un seuil unifié de €10,000 pour tous les membres de l'UE.

En d'autres termes, la TVA devrait être facturée au taux de TVA du pays de résidence du client par les entreprises dont le chiffre d'affaires transfrontalier imposable annuel est supérieur à €10,000.

TVA déductible

Si des biens ou des services ont été utilisés pour effectuer des livraisons imposables en Pologne, la TVA sur les factures d'intrants pourrait être créditée. Les exemples comprennent:

- TVA payée lors du dédouanement avec votre numéro EORI.
- TVA payée aux fournisseurs polonais.

Procédure d'inscription

Lorsqu'une entreprise a l'obligation de s'immatriculer, les propriétaires seront tenus de remplir et de soumettre un formulaire d'immatriculation à la TVA, accompagné de pièces justificatives:

- Certificat d'incorporation.
- Extrait du registre du commerce.
- Attestation de TVA.
- Statuts des associations.
- Une explication des activités économiques de l'entreprise en Pologne.
- Une pièce d'identité bancaire.
- Si l'entreprise nomme un agent fiscal local ou un représentant fiscal, une lettre d'autorisation ou une procuration est nécessaire.

Tous les documents doivent être traduits en polonais.

Le numéro de TVA intracommunautaire doit être reçu dans une demande séparée.

Représentant fiscal

Les sociétés assujetties établies en dehors de l'Union européenne sont tenues de désigner des représentants fiscaux pour s'occuper de toutes les formalités d'enregistrement et de remplissage de la TVA.

Tenir des registres

Les enregistrements des transactions effectuées doivent être conservés afin de vérifier l'exactitude des déclarations de revenus et des paiements. La durée de conservation des enregistrements est de 10 ans.

Jour de paiement de la TVA

La TVA due doit être payée avant le 7ème jour du mois suivant la période.

Remplir les déclarations de TVA

Les déclarations et les paiements de TVA sont soumis mensuellement ou trimestriellement, au plus tard le 25 du mois suivant la période de déclaration. De plus, tous les contribuables à la TVA (autres que ceux qui sont exonérés) sont tenus de déposer mensuellement le SAFT avant le 25 du mois suivant, même s'ils déposent des déclarations trimestrielles.



